

Les subsides

—Monsieur le Président, nous attirons l'attention de la Chambre et du peuple canadien sur cette motion parce que nous sommes préoccupés par la crise de l'agriculture canadienne et des exploitations agricoles familiales. Cette crise a été encore aggravée ces derniers mois par des catastrophes naturelles, en particulier dans l'Ouest du Canada. Nous souhaitons attirer l'attention du gouvernement et du ministre de l'Agriculture (M. Wise), ainsi que des Canadiens, sur cette situation afin de permettre au Canadien moyen de mieux prendre conscience de la précarité de la situation de l'exploitation agricole moyenne au Canada de nos jours. Nous voulons montrer ce que cela signifie pour l'ensemble de notre pays si nous n'intervenons pas à court terme, immédiatement, aussi bien qu'à long terme.

Cet été et cet automne, je me suis rendu dans de nombreuses localités rurales de Colombie-Britannique, de l'Alberta, de Saskatchewan et plus particulièrement de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Il y a trois ou quatre semaines, j'étais dans le sud de la Saskatchewan où je m'entretenais avec les gens qui vivent dans cette région de la province qui a été la plus durement frappée par la sécheresse. Le matin du 23 septembre, j'ai rencontré les maires et les conseillers municipaux de toutes les organisations municipales dans un rayon de 50 à 60 milles autour d'Assiniboia. Je suis ensuite allé à Laflèche, à Gravelbourg et, évidemment, dans la soirée à Moose Jaw. Le lendemain matin à Regina, j'ai présenté au nom du parti libéral du Canada un programme en dix points que nous avons transmis au ministre, tout en attirant l'attention de toute la population canadienne sur ce qu'il fallait faire pour enrayer un très grave problème. Étant donné l'aggravation de la crise, j'ai aussi demandé au député d'Algoma (M. Foster), le critique de l'agriculture de notre parti, de prendre la tête d'un groupe de travail incluant trois autres députés libéraux qui vont faire appel aux spécialistes de l'Ouest du Canada cet automne, et passeront ensuite au Canada Atlantique, à l'Ontario et au Québec au début du printemps pour rencontrer les familles d'agriculteurs, des groupes de producteurs et des organisations provinciales afin de recueillir directement le sentiment de ces gens qui vivent sur la terre et de la terre, et savoir ce qu'ils attendent du Parlement et ce qu'ils exigent du ministre de l'Agriculture.

● (1200)

Je dois avouer au ministre que les exploitants agricoles ne sont nullement impressionnés par l'intervention du gouvernement fédéral, pas plus d'ailleurs que par celle des gouvernements provinciaux. Je ne fais pas particulièrement allusion à l'Ouest. Les maires et conseillers municipaux que j'ai rencontrés à Assiniboia étaient déçus et dégoûtés de la réaction de leurs homologues provinciaux et fédéraux. Ils estiment que les citoyens ne s'intéressent guère à leurs problèmes, par l'entremise du gouvernement.

Il est vrai que le gouvernement conservateur a rempli quelques-unes des promesses qu'il avait faites aux agriculteurs au cours de la campagne électorale. La plus, importante, l'exonération d'impôt sur les gains en capital, s'applique à la cession d'une exploitation agricole d'un propriétaire à un autre. Cela peut être utile aux cultivateurs qui désirent quitter la terre, mais cela ne l'est certainement pas pour ceux qui désirent

poursuivre leur activité, ni pour les jeunes gens et jeunes femmes dont la famille ne possède pas de ferme et qui veulent se lancer dans l'agriculture.

Les cultivateurs de l'Ouest et surtout du sud du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, font actuellement face à une sécheresse pour la deuxième année de suite. Par-dessus le marché, les cultures ont été ravagées par les sauterelles. Je voudrais attirer l'attention de la population sur cette situation et amener le ministre à faire quelque chose pour remédier à cette crise. Comme je l'ai dit à Regina, le ministre peut reprendre à son compte le programme en dix points que nous avons exposé là-bas, car les intérêts des agriculteurs passent avant les manœuvres politiques auxquelles on se livre parfois à la Chambre des communes.

Le problème ne se limite pas à la sécheresse et aux caprices du temps. Certains agriculteurs de la Saskatchewan, de l'Alberta ou du Manitoba ont perdu leur récolte pour la cinquième ou sixième année consécutive, mais l'agriculture en général traverse une crise qui n'épargne aucune région du pays. Les exploitations dont la rentabilité est marginale ou celles qui sont mal gérées ne sont pas les seules à connaître des difficultés. Bien des agriculteurs qui devraient être solides et dont l'exploitation devrait être viable sont acculés alors qu'ils ne sont pas responsables de la situation en grande partie. D'après certaines études, pas moins d'un tiers des agriculteurs ont de graves difficultés financières. Ce qui est encore plus grave, sur le plan humain et social, c'est que la base de l'agriculture canadienne, l'exploitation agricole familiale, qui apporte une grande stabilité depuis l'époque des pionniers, est en très mauvaise posture.

Les conséquences de cette situation ne se font pas uniquement ressentir dans les exploitations agricoles. Les municipalités rurales de l'ouest du Canada dépendent des agriculteurs, et elles sont en difficulté également. Leur assiette fiscale s'érode. Les concessionnaires de matériel agricole, les concessionnaires automobiles et les fournisseurs sont en difficulté. Le mal est contagieux, il se répand et le gouvernement doit intervenir immédiatement.

Il y a un aspect humain également. Les producteurs sont très tendus. Ils sont habitués aux problèmes dus aux intempéries et aux caprices des marchés internationaux, et ils ont compris que c'est une vie qui exige une certaine indépendance, une certaine intégrité et de la confiance en soi. L'agriculteur moyen est capable de supporter tout cela, mais il ne peut pas supporter toute une série de problèmes qui lui rendent la vie absolument impossible. Les agriculteurs se mettent à douter d'eux-mêmes, ils ont des problèmes familiaux et ils n'arrivent plus à persuader leurs enfants de reprendre l'exploitation et de perpétuer une tradition familiale.

Le problème est dû à quatre facteurs. J'ai parlé du temps. Le sud de la Saskatchewan, l'Alberta et le Manitoba ont connu la sécheresse pendant deux années successives. Il y a eu les sauterelles. Le gouvernement prétend avoir étudié le problème, mais il devrait avoir pris des mesures il y a des mois, afin de le régler. Hier, le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) a invoqué les dispositions de la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies pour accorder des prêts sans intérêt d'au plus \$3,000. Il s'agit d'une excellente mesure législative et le ministre a tout à fait raison d'invoquer cette disposition qui a été prévue pour des années